➔ LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

On dénombre, en 2017, dans le département 168 pôles de services répartis en 133 pôles de proximité, 27 pôles intermédiaires et 8 pôles supérieurs regroupant chacun au minimum la moitié des services de la gamme correspondante.

La majorité des pôles picards se situe d'ailleurs dans l'Oise, département plus urbain à proximité de la région parisienne. L'effet taille des communes entraîne un nombre plus important de communes considérées pôles de service.

Les 8 pôles de gamme supérieure, villes de plus de 10 000 habitants, se répartissent de façon non homogène sur l'ensemble du territoire : il s'agit de Beauvais, Compiègne, Creil, Senlis, Noyon, Crépy-en-Valois, Chantilly et Clermont.
La couverture des pôles isariens est en général plus diffuse et le desserrement francilien en complexifie leur fonction.
La dispersion des équipements sur le territoire, le maillage des petites et moyennes villes, le relief peu marqué (territoire de plaines et plateaux) et la bonne desserte routière placent les Picards et les Isariens en particulier à environ 18 minutes d'un équipement contre 20 minutes en France métropolitaine.
Selon un portrait de l'Oise publié en décembre 2016 par l'INSEE Hauts-de-France, trois salariés sur quatre travaillent dans un établissement de services, notamment dans les services non marchands (administration publique, enseignement, santé, …) en hausse ces dernières années.
Les établissements de commerce ou de réparation d'automobiles regroupent un emploi du tertiaire sur trois.
Les services de transport et d'entreposage profitent de la proximité de l'Île-de-France, et des voies de communication telle l'A1 pour s'installer dans l'Oise : 15 % des salariés y sont employés.

Autre exemple de qualité de service : la santé. La densité des professionnels de santé est moins forte qu'en région : en 2013, pour 10 000 habitants, l'Oise compte 7,2 médecins généralistes et 4,2 spécialistes contre, respectivement, 9,3 et 5,0 dans les Hauts-de France.
Plus d'un isarien sur 10 (12,6%) met plus de 7 minutes pour rejoindre un équipement de santé de gamme de proximité (médecin généraliste, infirmier ou pharmacie) contre un sur vingt dans la région (5,8%).

Les définitions de l'INSEE

Un **équipement** est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services.

Les sept grands domaines d'équipements (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) sont regroupés en trois gammes :

- la **gamme de proximité** comporte 27 types d'équipements : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, restaurant, école élémentaire, médecin omnipraticien, infirmier, pharmacie, taxi, tennis, salle ou terrain multisports, ...

- la **gamme intermédiaire** comporte 36 types d'équipements : police-gendarmerie, banque, caisse d'épargne, supermarché, librairie, collège, magasins de vêtements, chaussures, électroménager, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation, …

- la **gamme supérieure** comporte 47 types d'équipements : pôle emploi, agence de travail temporaire, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, gare, théâtre, …

Les principales catégorie d'équipements

	Nbre établissements	Nbre salariés	Part des salariés en Hauts-de-France
Le commerce de détail	**9 300**	**25 900**	**7,60 %**
dont			
grande surface alimentaire	205	7 667	7,90 %
auto-moto	1 713	4 647	11,00 %
hygiène, santé	2 237	3 688	8,20 %
Le commerce de gros	**2 000**	**11 000**	**17,00 %**
dont			
équipements mécaniques	427	2 501	14,30 %
construction	220	1 759	16,70 %
Équipement maison	147	1 568	24,60 %
Les services	**18 300**	**66 200**	**11,00 %**
dont			
activités administratives, location, agences d'intérim, ...	2 625	20 625	13,10 %
santé et action sociale	3 770	17 703	11,00 %
conseil et assistance	3 471	6 310	9,10 %

Source : CCI Hauts-de-France - 2015

Les pôles de service isariens 2017

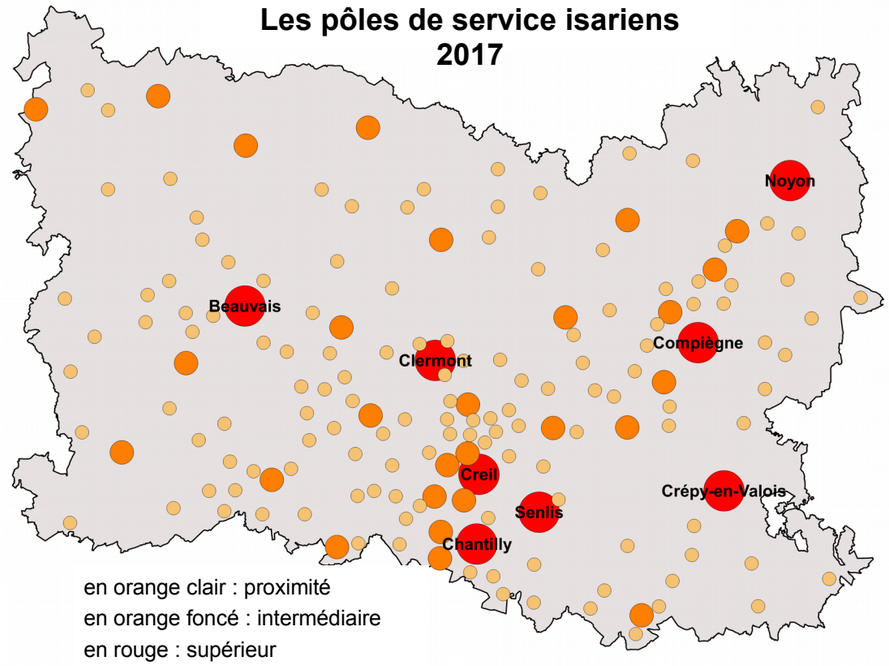

en orange clair : proximité
en orange foncé : intermédiaire
en rouge : supérieur

Source : BPE 2017, DDT60

Les temps d'accès à la gamme intermédiaire

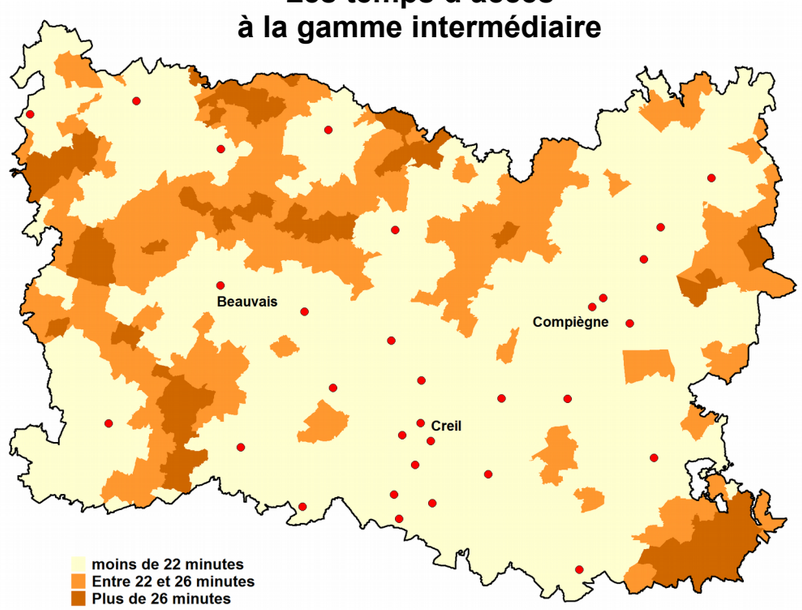

Source : INSEE, Metric, BPE 2014